

Dirigeants de **TPE et PME** *rejoignez un réseau qui vous ressemble !* La CGPME 77, c'est...

- >> L'organisation patronale indépendante spécifique aux TPE et PME sur Paris.
- >> Le 1^{er} réseau parisien de chefs d'entreprise.
- >> Des contacts pour défendre et représenter les intérêts des TPE et PME.
- >> Des services dédiés pour le chef d'entreprise.
- >> Des projets pour accompagner la croissance des entreprises.



Contactez l'équipe de la CGPME 77 :

Yannick LEBOEUF, Secrétaire Général
y.leboeuf@cgpme77.fr

Marie-Laure LEPLAE, Assistante de Direction
contact@cgpme77.fr

**Marie MARINESQUE, Chargée Relations Entreprises
et Développeur Alternance - m.marinesque@cgpme77.fr**

Tél : 01.64.37.01.71 – Fax : 01.64.37.01.75

www.cgpme-paris-idf.fr - contact@cgpme77.fr

GUIDE pour les *adhérents* de la **CGPME 77**

**Ensemble, faisons vivre
LE SYNDICAT DU
PATRONAT RÉEL
de Seine-et-Marne**



GUIDE
pour les
adhérents
de la
CGPME 77

ÉDITO

Chère adhérente, cher adhérent,

Bienvenue à la CGPME de Seine et Marne, le Syndicat du Patronat réel du 77 !

Chaque adhérent renforce notre réseau et donne plus de poids à chacun de nos engagements lors des grands rendez-vous : élections municipales, Assises de la Fiscalité, réforme de la formation professionnelle, de la représentativité patronale, de l'assurance chômage... À nous de porter votre voix et de vous proposer des solutions et projets qui vous sont désormais accessibles.

Participez à notre réseau, qui réunit des dirigeants venus de tous les secteurs professionnels. Leur point commun est d'être à la tête d'entreprises à taille humaine, d'assumer leur prise de risque et de cumuler nombre de fonctions. C'est pourquoi vous trouverez dans ce guide des appuis pour rendre les solutions relatives à vos problèmes juridiques, fiscaux, sociaux et financiers... plus accessibles.

Tirez profit des ressources mises à votre disposition par notre équipe. Constamment, l'environnement réglementaire national et européen des entreprises change : à nous d'anticiper. Il nous paraît indispensable de mettre à la disposition des TPE et PME des formations, diagnostics, appuis personnalisés et médiation, guides... pour accroître leur possibilité de réactions et leur montrer quels sont aujourd'hui les leviers de croissance potentiels.

Partagez avec nous les valeurs de l'entrepreneuriat responsable, qui soudent, animent et portent notre confédération. A travers notre certificat «Engagée RSE», nous valorisons les PME qui savent qu'oeuvrer pour la diversité, le développement durable, l'animation de leur territoire... représentent aussi des opportunités de recruter des talents, d'innover et se développer harmonieusement.

Alors Rejoignez-nous !

Patrick RENAULT,
Président

Yannick LEBOEUF,
Secrétaire général

FACILITER LA GESTION au QUOTIDIEN de votre PME

1. Protection et information juridique P.07
2. La Garantie Sociale du Chef d'entreprise (GSC) P.08
3. Se former face à l'actualité P.09
4. Un réseau de dirigeants experts et mandataires P.10
5. La médiation du crédit P.13
6. Suivi des dossiers RSI P.14
7. Aide au logement et à la mobilité P.15

1

ACCOMPAGNER le DÉVELOPPEMENT de votre PME

1. Améliorer votre capacité à piloter votre entreprise P.18
2. Accéder aux marchés publics P.19
3. Définir ou valider la Stratégie de développement de votre entreprise P.20
4. Mettre en place une stratégie RSE P.21
5. Soutenir l'innovation P.22
6. Accompagner le développement à l'international P.23
7. Anticiper la transmission de votre entreprise P.24

2

Sommaire

3

RENFORCER Le management des RH dans votre PME

1. S'informer et se former sur les RH P.26
2. Financer votre formation et celle vos salariés P.28
3. Maîtriser les solutions de recrutement P.30
4. Prévenir le risque et manager la santé P.32
5. Promouvoir l'égalité des chances P.33

4

ACCROÎTRE le RÉSEAU et la visibilité de votre PME

1. Rassembler et informer les dirigeants P.36
2. S'engager et contribuer aux positions de la CGPME P.38



FACILITER
LA GESTION
au *QUOTIDIEN*
de votre **PME**

1. PROTECTION ET INFORMATION JURIDIQUE

Pour aider les adhérents à faire face aux risques de litiges, la CGPME de Seine et Marne permet à ses adhérents de bénéficier d'une information et protection juridique :

>> **Comprise dans l'adhésion, la Protection INITIAL**

Un service d'Information Juridique Professionnelle :

En prévention d'un litige garanti ou non, des juristes vous assistent par téléphone, du lundi au vendredi, de 9h à 21h, dans tous les domaines du droit : social, commercial, immobilier, pénal, administratif, fiscal. Une Protection Juridique Pénale et Disciplinaire si vous faites l'objet de poursuites pénales suite à une contravention ou un délit non intentionnel.

Recours Pénal et Disciplinaire : vous ou vos salariés êtes victimes d'une infraction pénale (contravention ou délit), par exemple, d'une agression, d'un vol ...

>> **Deux niveaux d'options pour compléter votre protection :**

+ **Protection ESSENTIEL** : une Protection Juridique Prud'homale, sociale et fiscale

+ **Protection COMPLET** : une Protection Juridique de l'Activité Professionnelle, Administrative et des Locaux Professionnels

Si vous êtes une entreprise UNIPERSONNEL, le niveau COMPLET vous permet de bénéficier de la protection FISCALE et SOCIALE

Exemple :

Obtenir des réponses à des questions telles que :

J'ai un contrôle fiscal la semaine prochaine.

Quelles pièces dois-je présenter ?

Je viens d'avoir un différent grave avec un salarié souvent absent.

Quelles sont mes marges de manœuvre ?

Comment y accéder ?

Vous appelez le service juridique au numéro indiqué sur votre contrat reçu lors de votre adhésion à la CGPME 77. Vous communiquez au service juridique votre numéro d'adhérent CGPME 77, qui figure sur le reçu d'adhésion. Un juriste est alors prêt à recevoir votre demande et vous répondre.

Contact

Marie-Laure LEPLAE - Coordinatrice Pôle Adhérents
contact@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

2. LA GARANTIE SOCIALE DU CHEF D'ENTREPRISE (GSC)

>> Garantir votre futur

Vous êtes chef ou dirigeant d'entreprise, adhérent à la CGPME 77, âgé de moins de 58 ans. Grâce à votre adhésion à la CGPME 77, **vous pouvez cotiser à la Garantie sociale du chef d'entreprise, sans payer de droit d'entrée.** Cette garantie couvre les événements touchant votre entreprise - dépôt de bilan, dissolution amiable sous contrainte économique, fusion ou absorption suite à une contrainte économique – et vous concernant directement - révocation ou non reconduction de votre mandat.

Vos Garanties : après 12 mois d'affiliation, le Régime GSC verse des indemnités mensuelles nettes fiscalement et socialement (dans la plupart des cas) pouvant s'élever à 70 % du salaire net, et ce sur une durée de 12 mois.

Comment y accéder?

Vous adhérez à la CGPME 77 et nos services vous transmettent les informations nécessaires pour votre adhésion à la GSC. Lors de votre affiliation à la GSC, vous présentez votre reçu d'adhésion à la CGPME 77, prouvant que vous êtes adhérent à la CGPME 77.

Contact

**Marie-Laure LEPLAE - contact@cgpme77.fr
01 64 37 01 71**

**GSC - 42 avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS
Tél. 01 45 72 63 10 - Fax : 01 45 74 25 38**

3. SE FORMER FACE À L'ACTUALITÉ

>> Recevoir tous les Mardis sur votre adresse mail le Fil Rouge Web avec des informations importantes et des liens d'actualité sur les 7 items suivants

- Mieux comprendre la Loi
- Mieux comprendre l'économie
- L'innovation pour votre développement
- Les outils pour aider l'entreprise
- Les informations de Seine et Marne
- La CGPME 77 et son écosystème
- Les Métiers de nos Fédérations

>> Les Réunions thématiques des Ambassadeurs

La CGPME 77 et son Réseau de 11 Ambassades territoriales organisent durant l'année des réunions sur des thématiques fortes pour le Dirigeant de TPE/PME (fiscalité, droit du travail, gestion, web marketing ...) qui rassemblent des chefs d'entreprise et des experts des thématiques abordées.

L'objectif : Fournir en 1h30 des informations et des conseils pratiques et permettre l'échange d'expérience entre dirigeants et aussi élargir votre réseau professionnel personnel.

>> Agenda et invitation sur www.cgpme77.fr Rubrique Actualités

Contact

**Marie-Laure LEPLAE - Assistante de Direction
contact@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71**

4. UN RÉSEAU DE DIRIGEANTS EXPERTS ET MANDATAIRES

>> Être représenté et assisté par des dirigeants dans les institutions qui comptent pour vous

Premier réseau de dirigeants de PME à Paris, la CGPME 77 favorise l'échange d'expériences et de conseils entre chefs d'entreprise. Elle s'appuie sur l'ensemble des 85 dirigeants mandataires, qui représentent les intérêts des PME dans les institutions qui comptent pour elles. Ils sont également disponibles pour renseigner les dirigeants sur le fonctionnement de ces institutions et les démarches à suivre pour régler un conflit.

Exemple :

**Je dois passer en commission de recours aux impôts.
Qui peut me renseigner ?
Où trouver des aides au financement ?**

Comment y accéder ?

L'équipe de la CGPME 77 sert d'intermédiaire entre ces mandataires et l'adhérent rencontrant des difficultés.

Contact

Marie-Laure LEPLAE - Assistante de Direction
contact@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

Exemples d'engagements en Île-de-France :

Mandats sociaux

- URSSAF Île-de-France.
- ARACT Île-de-France : Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.
- Comité Régional pour la Prévention des Risques Professionnels.
- UGECAM Île-de-France : Union Générale des Établissements des Caisses d'Assurance.
- RSI IDF : Régime Social des Indépendants
- TCI : Tribunal du Contentieux de l'Incapacité
- ARS : Agence Régional de Santé
- CRAMIF : Caisse Régionale d'Assurance Maladie.
- ORSTIF : Observatoire Régional de la Santé et du Travail en Île-de-France.

Mandats emplois et formations

- AGEFOS PME Île-de-France : formation des salariés
- COPIRE : Commission Paritaire Interprofessionnelle de l'Emploi.
- CCREFP : Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- CRE : Conseil Régional de l'Emploi.
- FONGECIF : Fonds de Gestion du Congé.
- Pôle Emploi – Instance Paritaire Régionale.

Mandats économiques

- ARD : Agence Régionale de Développement.
- CESER : Conseil Economique et Social de la Région Île-de-France.
- CICR : Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale

Autres thématiques

- ACL PME et CILGERE : Comités interprofessionnels du logement
- STIF : Syndicat des Transports d'Île-de-France

Exemples d'engagements en Seine et Marne :

Mandats sociaux

- CAF 77 : Caisse d'Allocations Familiales.
- URSSAF 77 (IDIRA)
- CPAM 77 : Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Mandats emplois et formations

- CDIAE : Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique
- Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion
- Pôle Emploi- Instance Territoriale
- Universités Paris Est Créteil
- Association de l'Emploi et de la Formation Melun Val de Seine

Mandats Consulaires et Juridiques

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne
- Tribunal de Commerce
- Conseil des Prud'hommes
- Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale

Mandats économiques

- Commission départementale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires
- Conseil d'Administration de l'Agence de Développement Economique du Département 77
- Commission départementale de conciliation des bhy*faux commerciaux de Seine et Marne
- Commission Départementale des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels

Commissions internes à la CGPME 77

- Commission des Mandats
- Commission Recrutement et Communication
- Commission Education, Formation et Emploi
- Commission du Numérique et des Nouvelles Technologies

5. LA MÉDIATION DU CRÉDIT

>> Faciliter l'accès des PME aux différents dispositifs d'aide et de financement

La CGPME 77 propose **un accompagnement des PME pour l'accès au crédit** par des tiers de confiance. Elle facilite les relations de l'entreprise avec sa banque et le médiateur du crédit, l'aide au traitement de ses difficultés conjoncturelles et l'accompagne dans la préparation des dossiers.

L'adhérent bénéficiaire :

- de tiers de confiance proches des PME ;
- de la garantie d'une complète confidentialité ;
- d'un suivi personnalisé des étapes de la médiation ;
- d'information sur les mesures d'aide et les contacts pour le dirigeant.

Exemple :

Une PME se voit refuser par sa banque un crédit de 10 000 euros pour renouveler son équipement informatique. Elle décide de saisir le médiateur du crédit. En contactant préalablement la CGPME 77, elle s'assure qu'un tiers de confiance suivra l'avancement de son dossier et lui indiquera les contacts possibles.

Comment y accéder?

1. Avant de saisir le médiateur :

prise de contact avec notre Cellule d'Appui PME par un email précisant votre problème ou contact téléphonique.

2. Caractérisation de votre demande et orientation vers les dispositifs adéquats :

- BPI - www.bpifrance.fr - 0810 00 12 10
- Médiateur du crédit : www.mediateurducredit.fr
- Tiers de confiance de la médiation

3. Préparation de votre dossier et argumentaire pour votre entretien avec le médiateur du crédit et votre banquier.

Contact

**Yannick LEBOEUF - Secrétaire Général/ Tiers de Confiance de la Médiation - y.Leboeuf@cgpme77.fr
TÉL. 01 64 37 01 71**

6. LE SUIVI DES DOSSIERS RSI

>> Assurer un relais efficace de vos demandes auprès du Régime Social des Indépendants

La CGPME 77 est partenaire du RSI, le Régime Social des Indépendants, artisans et commerçants pour améliorer l'accessibilité et la lisibilité des services du RSI, notamment lors de la création ou de la reprise d'activité.

Exemple :

Comment calculer et prévoir le montant de mes cotisations ? Comment bénéficier de l'ACCRE, l'aide à la création d'entreprise ? Comment gérer une difficulté de paiement de mes cotisations ?

Comment y accéder ?

1. Vous participez aux réunions d'information :

présentation du RSI, expression des difficultés par les entreprises et première réponse, présentation de l'accompagnement CGPME 77.

2. Vous bénéficiez d'un interlocuteur CGPME 77 qui relaiera auprès du RSI les demandes des PME en difficulté qui l'auront contacté, pouvant bénéficier du fonds social. Un suivi du dossier plus efficace et plus personnalisé est ainsi instauré.

Contact

Yannick LEBOEUF - Secrétaire Général / Contact RSI - y.leboeuf@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

7. AIDES AU LOGEMENT ET À LA MOBILITÉ

Le logement reste une des préoccupations majeures en Ile-de-France. Pour un dirigeant, c'est un argument essentiel pour fidéliser son équipe. En créant **ACL PME**, la CGPME propose à vos collaborateurs des solutions adaptées aux besoins de PME.

>> Participation des Employeurs à l'Effort de Construction

Votre entreprise compte 20 salariés et plus ? Vous êtes donc assujettis à la cotisation « Participation des Employeurs à l'Effort de Construction ». Comment s'assurer que votre cotisation bénéficie aux PME ? Rejoignez les PME qui ont sélectionné ACL PME pour optimiser leur cotisation Action Logement en retournant votre cotisation avant le 31 décembre et bénéficiez d'aides spécifiques.

>> Les dispositifs à votre portée:

1. Pour toutes les entreprises du secteur privé (non agricole) :

Aide à la location pour les jeunes en formation professionnelle - Avance gratuite du dépôt de garantie directement au bailleur - Garantie gratuite de paiement du loyer vis-à-vis du propriétaire bailleur - Assurance couvrant les impayés de loyer souscrite par le bailleur

2. Pour les entreprises de 10 salariés et plus :

- Financement des travaux d'amélioration de la résidence principale - Aide à la mobilité professionnelle couvrant certains frais liés au changement de logement engendré par la mutation ou l'embauche - Accompagnement personnalisé et gratuit facilitant la résolution des problèmes liés au logement des salariés en difficulté

3. Pour les entreprises assujetties à Action Logement (20 salariés et plus) : - Prêts pour financer l'achat de la résidence principale dans le neuf et dans l'ancien - Réserve de logements locatifs sur l'ensemble du territoire

Téléchargez le bulletin de participation sur :

www.cgpme-paris.idf.fr,

rubrique Assistance aux dirigeants > Immobilier.

Contact

Marie-Laure LEPLAE - Assistante de Direction contact@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71



ACCOMPAGNER
le,
DÉVELOPPEMENT
de votre PME

1. AMÉLIORER VOTRE CAPACITÉ A PILOTER VOTRE ENTREPRISE

>> *Le Cycle Dirigeants/Cadres des TPE/ PME de Seine et Marne*

Aujourd'hui, sous l'effet conjugué de la crise économique que nous connaissons, de la mondialisation et d'une concurrence exacerbée, du développement des nouvelles technologies de l'information et de nouvelles réglementations toujours plus contraignantes, piloter son entreprise et prendre les bonnes décisions devient de plus en plus complexe et nécessite une forte capacité managériale et stratégique.

La CGPME 77 vous propose son outil spécifique:

1. Un cursus spécifique de 11 modules mensuels d'une durée de 1,5 jour d'octobre à juillet :

Diagnostic d'activité
Gestion de la Relation client
Analyse de la rentabilité
RH Management des équipes
Conquête de nouveaux clients
Droit du travail
Outils de croissance
Evaluation financière
Pilotage de l'activité
Développement par le Web
Responsabilité et risques du Dirigeant

2. Les permanents de la CGPME 77 étudient avec vous les différentes modalités de prise en charge de cette formation.

Toutes les informations sont accessibles sur www.cgpme77.fr

Contact

**Marie MARINESQUE - Chargée de Relations Entreprises - m.marinesque@cgpme77.fr
Tél. 01 64 37 01 71**

2. ACCÉDER AUX MARCHÉS PUBLICS

>> *Maîtriser la procédure des marchés publics*

La procédure des marchés publics est coûteuse en temps et en tâches administratives pour une PME. Il s'agit pourtant d'un fort levier de développement pour votre entreprise. La CGPME 77 met en place un accompagnement pour donner aux TPE et PME la méthode et les moyens pour accéder plus facilement aux marchés publics par voie électronique.

Nous vous proposons :

1. Diagnéo Marchés publics :

grâce au portail www.diagneo-marchespublics.com, vous auto-évaluez vos compétences pour répondre aux exigences de la commandes publiques. Vous bénéficiez ensuite de ressources pratiques pour renforcer votre stratégie et combler vos faiblesses.

2. Des réunions de sensibilisation en libre accès :

Enjeux des marchés publics pour la PME et prise en compte des clauses sociales et d'insertion.

3. Des formations :

- Comment répondre aux appels d'offres par voie électronique ?
- Outils et méthodes pour répondre efficacement aux marchés publics.

4. Des accompagnements pris en charge à la réponse aux appels d'offres.

Suite à la journée de formation, les entreprises disposent d'un accompagnement en entreprise.

5. Un Guide PME-PMI : L'accès des PME aux marchés publics.

Toutes les informations sont accessibles sur www.cgpme-paris-idf.fr et www.cgpme77.fr

6. Création d'un réseau de PME sur le thème des Groupements momentanés d'entreprises

Contact

**Yannick LEBOEUF - Secrétaire Général
y.leboeuf@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71**

3. DÉFINIR OU VALIDER LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE

>> **Maîtriser l'information stratégique de votre entreprise par l'Intelligence Economique**

La CGPME 77 accompagne les PME dans l'appropriation d'outils pour mettre en oeuvre une démarche d'Intelligence Economique et Stratégique (IES) : comment bien gérer l'information stratégique au service du développement de sa PME. Elle anime un réseau d'experts et de dirigeants favorisant l'échange d'expériences.

Nous vous proposons :

1. Des formations opérationnelles et individualisées.

- Création de votre radar, votre veille concurrentielle sur mesure.
- Valorisation, et protection de vos savoir faire et innovation.

2. Des ressources en ligne : témoignages, agenda, actualité, newsletters, guide.

3. DIAGNEO IES

Un accompagnement global : diagnostic, ateliers de formation et intervention dans l'entreprise pour les TPE et PME des filières stratégiques

4. Soutien et promotion d'une action de formation en apprentissage de consultants I. E. en TPE-PME, avec l'Ecole Européenne de l'Intelligence Economique de Versailles, inscrite dans le SRIE d'Ile-de-France

Contact

Yannick LEBOEUF - Secrétaire Général
y.leboeuf@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

4. METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE RSE

>> **S'approprier les pratiques de la responsabilité sociétale au service de la valorisation de votre PME**

Les TPE et PME doivent mettre en place des démarches de développement durable, répondant aux attentes des clients, fournisseurs, salariés du territoire... tout en préservant ou améliorant la rentabilité de leur entreprise et en anticipant l'impact sur le management de la PME. La CGPME 77 propose une plate-forme d'accompagnement aux TPE et PME en matière de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

Nous vous proposons :

1. DIAGNEO RSE

En ligne, via le site www.cgpme77.fr ou à partir de www.cgpme-paris-idf.fr, d'accéder à **un outil d'autoévaluation et d'autoformation**, permettant de qualifier vos pratiques et de susciter des pistes d'action en matière de RSE (en construction).

2. De participer à des réunions thématiques en libre accès sur l'appropriation de la RSE par les TPE et PME.

3. De suivre le cycle de formations gratuit pour la professionnalisation des dirigeants et de leurs collaborateurs en matière de RSE (autodiagnostic, aides, management, valorisation...).

4. De bénéficier d'un accompagnement par un expert externe : aide au diagnostic et à l'appropriation des enjeux de la RSE par le dirigeant et son équipe.

5. De voir sa démarche RSE reconnue en obtenant le Certificat «Engagée RSE»

6. De participer au Club PME «Engagée RSE» de la CGPME Ile de France, pour favoriser l'échange entre dirigeants intéressés par cette thématique.

Contact

Marie Laure LEPLAE - Assistante de Direction
contact@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

5. SOUTENIR L'INNOVATION

>> Valoriser les capacités d'innovation dans les PME

La CGPME 77 propose un accompagnement pour révéler, renforcer et pérenniser l'innovation dans votre PME. Une plate-forme gratuite de services est mise à disposition des adhérents :

Recrutement :

favoriser les rapprochement en docteurs en recherche d'emploi et les PME innovantes

> Maîtriser les notions et outils de propriété industrielle de l'Institut National de la Propriété Industrielle

Cette action propose d'informer les entreprises sur les différents enjeux de la propriété intellectuelle (PI) en les orientant vers les pré-diagnostic mis en oeuvre par l'INPI.

Exemple :

Une entreprise vient de développer pour son usage interne une solution logicielle innovante. Elle est amenée à la diffuser auprès de partenaires commerciaux. Comment la protéger d'éventuelles copies ou commercialisation abusives ?

Comment y accéder ?

1. Vous participez aux réunions d'information :

présentation de l'INPI, expression des attentes par les entreprises et première réponse, présentation de l'accompagnement CGPME 77.

2. Vous rencontrez un référent INPI à la CGPME Ile de France.

3. Vous bénéficiez d'un Pré-diagnostic Brevet gratuit pour votre entreprise.

4. Vous participez aux Trophées INPI de l'Innovation en Île-de-France. Participez au Club Innovation PME de la CGPME Ile de France Echangez sur la thématique de l'innovation avec des dirigeants partageant ce même centre d'intérêt.

Contact

Yannick LEBOEUF - Secrétaire Général
y.leboeuf@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

Contact Club Innovation : Valérie Giraudeau -
v.giraudeau@cgpme-idf.fr - Tél. 01 56 89 09 24 /30

6. ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

La CGPME 77 et la CGPME Ile-de-France accompagnent les entreprises franciliennes désireuses de rencontrer des partenaires sur les marchés de l'Afrique francophone. Elle leur permet d'aborder de manière structurée les marchés sur le continent africain.

Nous vous proposons

- **Des réunions d'information** et de partage d'expériences
- **Des actions collectives d'accompagnement**

Et en lien avec la CGPME Nationale :

- **Présentation des réseaux d'entreprises partenaires possibles en Afrique**
 - **Organisation de voyages d'information dans des pays d'Afrique francophone** et participation aux manifestations organisées par les réseaux partenaires
- Destinations prévisionnelles 2014-2015 :** Tchad, Cameroun, République du Congo, Côte d'Ivoire

Contact

Yannick LEBOEUF - Secrétaire Général
y.leboeuf@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

7. ANTICIPER LA TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE

>> *Évaluer votre entreprise avec diagneo transmission*

Quelle est la position de votre PME sur le marché de la transmission ?

La CGPME 77 facilite et accompagne la transmission d'entreprise par les dirigeants de PME et TPE. Elle leur permet d'évaluer les forces et faiblesses dans un projet de transmission - reprise.

Nous vous proposons :

D'utiliser Diagnéo, logiciel d'auto-évaluation novateur, accessible à partir de www.cgpme-paris-idf.fr, rubrique Actions > Reprise / Transmission

Accessible gratuitement, DIAGNEO donne la possibilité de préparer votre plan de transmission, de gérer votre timing et surtout de connaître, en toute confidentialité, la position de votre entreprise par un ordre de grandeur qui prend en compte son savoir-faire et non uniquement les données comptables.

Nous contacter pour avoir accès, dans le cadre de l'Association Transmettre et Reprendre en Seine et Marne, dont la CGPME 77 est un membre actif :

- à des réunions gratuites d'experts (Avocat, Notaire, Expert-comptable)
- au Bulletin d'opportunités de vente d'entreprises
- aux 2 Forums sur la transmission reprise qui regroupent sur une journée des cédants, des repreneurs et l'ensemble des expertises.

Contact

Yannick LEBOEUF - Secrétaire Général
y.leboeuf@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

3

RENFORCER
Le management
des RH
dans votre PME

1. S'INFORMER ET SE FORMER SUR LES RH

>> *S'informer et se former à la gestion du capital humain dans l'entreprise*

Nous vous proposons :

■ **LA CLE RH**, véritable outil de compréhension et d'appropriation de l'ensemble des mesures et dispositifs d'accompagnement à la formation, à l'emploi et à la gestion des compétences de votre entreprise, cet outil est disponible en version Clé USB ou en ligne sur www.cgpme.info.fr

■ **WWW.RHAVENUE.FR** est la plate-forme regroupant les ressources nécessaires pour les dirigeants de PME en matière de RH: gestion au quotidien, recrutement, aides, contacts utiles, formation... à chacun sa solution.

■ **WWW.RHACADEMY.FR** est un site d'auto-formation libre d'accès pour le dirigeant de PME et son équipe en matière de ressources humaines et de diversité. Il s'adapte à leurs besoins et leur disponibilité et les accompagne dans la construction d'une stratégie RH au service du développement de la PME.

Il se compose de deux parcours formation :

Parcours Compétences : construire une stratégie RH et harmoniser le fonctionnement de ses équipes.

Parcours Diversité : valoriser le dialogue, les qualités

personnelles et casser les logiques de discrimination.

■ **DIAGNEO RH : ADAPTER VOS RH AUX VARIATIONS ÉCONOMIQUES** - www.diagneo-rh.com

Comment gérer ses RH en période de tensions économiques ?

Nous proposons un parcours en trois étapes, pour sensibiliser, former et accompagner le dirigeant. L'objectif est de lever les obstacles qui entrave le développement de la PME et trouver leviers RH nécessaires à la croissance de l'activité.

Contact

Yannick LEBOEUF – Secrétaire Général
y.leboeuf@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

2. FINANCER VOTRE FORMATION ET CELLE DE VOS SALARIÉS

>> **Accéder aux aides financières d'AGEFICE et AGEFOS PME**

■ **LA FORMATION DU CHEF D'ENTREPRISE AVEC AGEFICE**

Vous êtes **dirigeant non salarié** des secteurs du commerce, de l'industrie et des services. L'AGEFICE permet au dirigeant de PME de bénéficier d'un financement de sa formation **jusqu'à 1200 euros par an et 2000 euros pour les formations diplômantes.**

Nous vous proposons :

- De vous accompagner dans la procédure de prise en charge.
- D'accélérer le processus de traitement administratif de votre dossier.

Comment y accéder ?

La CGPME 77 est point d'accès de ce dispositif. Elle vous transmet les informations nécessaires à la constitution de votre dossier et vous accompagne dans vos démarches.

Êtes-vous éligible à ce dispositif ? Cela dépend du Code Naf de votre activité. Pour en savoir plus, une liste des codes éligibles est disponible sur le site www.cgpme-paris-idf.fr, rubrique Action > Formation Professionnelle.

Contact

Marie Laure LEPLAE - Assistante de Direction
contact@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

■ **FORMER SON ÉQUIPE AVEC AGEFOS PME ÎLE-DE-FRANCE**

La CGPME 77 accompagne le dirigeant d'entreprise pour qu'il mette en place son plan de formation et forme son équipe, dans un contexte de réduction du financement mutualisé. Ses initiatives s'appuient sur l'action d'AGEFOS PME, qui conseille les entreprises sur les solutions de formation et leur financement.

AGEFOS PME Île-de-France c'est :

- une gestion personnalisée de vos actions de formation;
- des dispositifs de formation pour permettre à votre entreprise et à vos collaborateurs de progresser.

Nous vous proposons :

- **Soit votre entreprise cotise à AGEFOS PME Île-de-France** de découvrir l'ensemble des services sur www.agefos-pme-iledefrance.com

- **Soit votre entreprise ne cotise pas à AGEFOS PME Île-de-France**, compte moins de 10 salariés et est adhérente à la CGPME 77. Vous pouvez bénéficier d'un dispositif spécial mis en œuvre par AGEFOS PME Île-de-France. Vous ne versez pas vos contributions formation auprès de l'AGEFOS PME Île-de-France, mais **vous bénéficiez d'une adhésion à coût réduit.**

>> **Inscription**

Formulaire et inscription
sur www.cgpme-paris-idf.fr,
rubrique **Valorisation des RH > Formation profes-**
sionnelle

Contact

Marie Laure LEPLAE - Assistante de Direction
contact@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

3. MAÎTRISER LES SOLUTIONS DE RECRUTEMENT

>> Trouver le bon candidat et profiter des avantages des contrats en alternance

■ RECRUTEZ EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat aidé, proposant des conditions de recrutement souples pour les PME. Il permet aux jeunes et aux personnes loin de l'emploi d'acquérir une expérience professionnelle dans la PME, tout en suivant une formation en alternance délivrée par un organisme de formation.

Les avantages sont multiples

- Embaucher en CDD ou en CDI.
- Aides financières et exonérations.
- Rémunération variable.
- Pas d'incidence sur le calcul de l'effectif.
- Un apport de compétences pour appuyer le travail de votre équipe...
- Le salarié est majoritairement en entreprise

Nous vous proposons :

De l'information et de l'accompagnement gratuit pour les TPE et des PME

- Des réunions de sensibilisation gratuites.
- Des Développeurs de l'alternance à la disposition des entreprises pour les informer et les orienter dans leurs démarches.
- Un fléchage des dirigeants vers les dispositifs et événements partenaires.

Des outils pratiques à l'usage des TPE et PME.

- Le Kit Contrat Pro téléchargeable
- Un site Internet www.contratpro-pme.fr
- Une newsletter, des vidéos, des conseils pratiques...
- Un guide de bonnes pratiques s'appuyant sur des témoignages de dirigeants.

>> Informations sur :

**www.contratpro-pme.fr,
rubrique Actions > Plate-forme RH PME**

■ BÉNÉFICIEZ DU RÉSEAU APPRENTISSAGE

La CGPME Ile-de-France rapproche apprentis et PME. Elle anime Le Réseau Apprentissage qui a trois objectifs :

- 1. Financer** les organismes de formation d'apprentis qui valorisent dans la formation à l'entrepreneuriat et les fonctions transversales utiles dans les PME.
- 2. Former** des apprentis à l'entrepreneuriat.
- 3. Sensibiliser** des PME aux avantages du recrutement d'un apprenti.

Ce réseau a permis la production de plusieurs outils utiles pour les entreprises.

Nous vous proposons :

La venue dans votre entreprise de notre Développeur de l'Alternance qui vous présentera le contrat d'apprentissage et étudiera avec vous vos besoins spécifiques.

■ CHOISIR LE CONTRAT DE GÉNÉRATION

Le contrat de génération permet d'anticiper vos besoins en recrutement, en fonction de l'âge de vos salariés

Nous vous proposons

- **Des réunions d'information** pour comprendre le mode d'emploi du contrat de génération
- **Une analyse personnalisée** de la pyramide des âges de votre entreprises par l'accès à l'outil spécifique de la CGPME 77 d'analyse de la pyramide des âges sur www.cgpme77.fr
- **Un appui** à la mise en œuvre du contrat de génération (dispositif GPEC, ADEC)

Contact

**Marie MARINESQUE - m.marinesque@cgpme77.fr
Tél. 01 64 37 01 71**

4. PRÉVENIR LE RISQUE ET MANAGER LA SANTÉ

>> Répondre aux obligations légales et aux attentes de son équipe

Notre objectif est de permettre aux dirigeants d'engager et de développer une démarche proactive de prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Nous vous proposons :

De participer aux formations Santé et risques tout au long de l'année pour donner la capacité au dirigeant et aux salariés d'analyser, prévenir et maîtriser les risques d'atteinte à la santé du salarié :

- Bonnes pratiques de prévention et la transmission des savoir-faire sur des thèmes tels que le stress au travail, la prévention des TMS, la gestion des risques, handicap et travail, gestes de premier secours...
- Élaboration du Document Unique de prévention des risques dans l'entreprise.

>> Programme et contenu

sur www.cgpme77.fr

Rubrique « Formations »

Contact

Marie MARINESQUE - Chargée de Relations Entreprises - m.marinesque@cgpme77.fr
Tél. 01 64 37 01 71

5. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

■ FAVORISER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME/HOMME

A partir d'une enquête sur les pratiques des TPE/PME franciliennes en matière d'égalité femme/homme, la CGPME de Seine et Marne a conçu des sessions d'informations sur les obligations légales, les actions et les aides disponibles. Elle met à la disposition des adhérents un Guide de bonnes pratiques et propose un accompagnement afin de favoriser l'émergence d'actions nouvelles.

■ ÉVITER UNE PÉNALISATION TROP LOURDE ET MIEUX INTÉGRER LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Les entreprises de plus de 20 salariés doivent déclarer le nombre de travailleurs handicapés présents dans leur effectif entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Celles qui n'emploient toujours aucun salarié handicapé et qui n'ont entrepris aucune action concrète en leur faveur voient leur contribution à l'AGEFIPH très fortement majorée. La CGPME 77 guide les entreprises dans la mise en œuvre de cette obligation.

Nous vous proposons :

La CGPME 77 relaie les informations de l'AGEFIPH et ses partenaires et permet aux entreprises de répondre plus facilement à leurs obligations.

Réunions de sensibilisation et informations sur le site internet pour :

- expliquer les obligations de la loi handicap ;
- orienter les entreprises vers des partenaires facilitant la mise en place de la loi et proposant des aides ;
- informer sur les modalités de recrutement d'un travailleur handicapé, notamment en alternance ;
- informer sur les autres réponses possibles à l'obligation comme la sous-traitance ;
- valoriser le témoignage de PME.

>> Informations

sur www.cgpme-paris-idf.fr, rubrique Valorisation des RH > Égalité professionnelle

Contact

Marie Laure LEPLAE – Assistante de Direction
contact@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71



ACCROÎTRE
le RÉSEAU et
la visibilité
de votre PME

1. RASSEMBLER ET INFORMER LES DIRIGEANTS

>> **Multiplier vos contacts**

Les adhérents de la CGPME 77 bénéficient de plusieurs événements destinés à créer de nouveaux contacts et rencontrer des dirigeants de TPE et PME.

■ **PLANÈTE PME**

Le rendez-vous annuel des patrons qui place les PME au cœur de l'actualité, rassemblant plus de 15 000 chefs d'entreprises et étudiants.

De l'information en continu grâce à des parcours thématiques, des conférences et ateliers sur les thèmes du financement, de l'innovation, du business vert, du développement à l'international, de la formation professionnelle et de l'emploi...

Des Opérations Spéciales : rendez-vous experts, échange cartes de visite, opérations recrutement, partenaires internationaux mis à l'honneur...

Une visibilité médiatique et politique : cet événement accueille les responsables et personnalités politiques de premier plan au niveau national et local.

>> **Inscription et programme détaillé sur www.planetepme.org**

■ **LE DINER MENSUEL DES ADHERENTS**

Tous les seconds Jeudis de chaque mois la CGPME 77 réunit ses adhérents dans un restaurant de la Seine et Marne dans une ambiance conviviale. L'occasion pour chacun d'étoffer son réseau professionnel, d'échanger avec d'autres dirigeants.

>> **inscription**

sur contact@cgpme77.fr ou Tél. 01 64 37 01 71

■ **SOIRÉE SPEED DATING BUSINESS**

Des rencontres business, regroupant les dirigeants Seine et marnais, animées par l'équipe de la CGPME 77 pour faciliter l'échange et les coopérations entre nos adhérents et de nombreux prospects.

CLUBS PME de la CGPME Ile de France

Rassembler les dirigeants qui partagent des thèmes communs d'intérêts, lors de réunion d'échanges valorisant l'expérience et les bonnes pratiques.

■ **CLUB PME INNOVATION INTERNATIONAL**

Un Club qui rassemble les entreprises qui créent, améliorent, grandissent.

>> **Contact : Valérie Giraudeau - Chargée de mission relations entreprise**

v.giraudeau@cgpme75.fr - Tél. 01 56 89 09 41/30

■ **CLUB PME ENGAGÉE RSE**

Un Club pour regrouper les entreprises désirant échanger sur les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociétale

>> **Contact : Léa Pons - Chargé de mission projets**

Mutations Economiques - l.pons@cgpme-idf.fr - 01 56 89 09 42/30

■ **CLUB DIRIGEANTES ACTIVES 77**

La CGPME 77 a comme partenaire adhérent, l'Association des Dirigeantes Actives 77 des TPE et PME pour donner plus de visibilité aux femmes chefs d'entreprises, afin d'accroître leur responsabilité dans la vie économique et institutionnelle.

>> **Comment y accéder ?**

CGPME 77 Marie Laure LEPLAE -

contact@cgpme77.fr et Tél. 01 64 37 01 71

Dirigeantes Actives 77 - Frédérique HUMBERT,

Présidente contact@dirigeantes-actives77.fr et 06 33 71 54 15

2. S'ENGAGER ET CONTRIBUER AUX POSITIONS DE LA CGPME 77 ET DE LA CGPME PARIS ÎLE-DE-FRANCE

>> **Devenir mandataire pour défendre et représenter l'intérêt des PME**

Être mandataire c'est choisir de s'engager bénévolement pour défendre et représenter les TPE et PME, dans les institutions qui comptent pour elles : conseil des prud'hommes, tribunaux de commerce, URSSAF, commission des impôts...

Être mandataire est un geste d'engagement personnel fort, une expérience qui demande du temps et de l'expérience. C'est également un enrichissement personnel pour le dirigeant, dans les thèmes qu'il apporte, les compétences qu'il acquiert, les acteurs qu'il côtoie.

En Seine et Marne, en 2014, cela représente 120 chefs d'entreprises mobilisés bénévolement au services des PME et un total de 884 journées cumulées tout au long de l'année.

>> **Comment y accéder ?**

Vous aussi, vous êtes adhérent depuis plus d'1 an à la CGPME 77, à jour de votre cotisation, et vous souhaitez vous engager et porter un mandat pour défendre et soutenir les TPE/PME de notre département

Consultez les appels à candidatures et l'actualité des élections sur www.cgpme77.fr

Contact

Yannick LEBOEUF - Secrétaire Général
y.leboeuf@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

>> **Contribuer aux positions de la CGPME de la Seine et Marne et de Paris Ile-de-France**

Première organisation patronale de TPE / PME à En Seine et Marne, la CGPME 77, Syndicat du Patronat réel, est force de propositions pour soutenir la compétitivité des entreprises, favoriser le développement de l'emploi des jeunes, lutter contre les formes de discriminations à l'emploi, promouvoir un entrepreneur responsable...

Plus que jamais, la CGPME 77 encourage les chefs d'entreprises parisiens à se mobiliser sur des sujets tels que, la promotion de l'alternance des TPE / PME, le financement et l'accès au crédit des entreprises, la fiscalité locale...

Les chefs d'entreprise peuvent ainsi :

- répondre à nos enquêtes et sondages.
- témoigner auprès de la presse.
- faire remonter des propositions, des expériences.
- participer à nos commissions (Education, Formation Emploi, Numérique et nouvelles technologies, Communication et recrutement ...).

En 2014, l'engagement de la CGPME porte plus encore sur des thèmes tels que la réforme du RSI, la simplification administrative, la réforme de la fiscalité, de la formation professionnelle, de l'assurance chômage....

Contact

Yannick LEBOEUF- Secrétaire Général
y.leboeuf@cgpme77.fr - Tél. 01 64 37 01 71

Des Vice-présidents et des Administrateurs proches de vous

- 1^{er} : Patrick RENAULT**, Président
2^e : Carlos DE ANDRADE, Président Délégué et Vice-Président Nord
3^e : Jacques THIERRY, Vice-Président Sud
4^e : Pierre AGUIN, Vice-Président «Artisans»
5^e : Jean LUPPE, Représentant UIMM, Vice-Président «Industrie»
6^e : Dominique MOCQUAX, Vice-Président «Commerce»
7^e : Fabrice ROZENWAJN, Vice-Président «Services»
8^e : André BUSSIGNIES, Trésorier
9^e : Marie-Hélène LAVEAU, Secrétaire

contact@cgpme77.fr
Tél : 01.64.37.01.71

www.cgpme77.fr

Des Ambassadeurs sur le terrain à vos côtés

- 1. Philippe BOYADJIS** : Melun / Sénart / Dammarie-Les-Lys
- 2. Michel FAVIER** : Torcy / Claye-Souilly / Chelles / Lagny Sur Marne
- 3. Patrick MELEO et Benoit VARLOTEAUX** : Magny-Le-Hongre / Serris / Reuilly
- 4. Dominique MOCQUAX** : Pontault-Combault / Brie-Comte-Robert / Ozoir-La-Ferrière
- 5. Marc ROBIN** : Coulommiers / La-Ferté-Gaucher
- 6. Fabrice ROZENWAJN** : Tournan-En-Brie / Gretz
- 7. Pascal PROVO** : Lognes / Marne-La-Vallée
- 8. Fabrice BREUZARD** : Fontainebleau / Nemours
- 9. Romain MARIA** : Provins / Montereau
- 10. Thierry LE MENN** : Roissy-En-France / Dammar-tin-En-Goële

contact@cgpme77.fr
Tél : 01.64.37.01.71

Une équipe à votre écoute

Yannick LEOEUF
Secrétaire Général - y.leboeuf@cgpme77.fr

Marie-Laure LEPLAE
Assistante de Direction - contact@cgpme77.fr

Marie MARINESQUE
Chargée de Relations Entreprises et Développeur Alternance - m.marinesque@cgpme77.fr

CGPME 77
www.cgpme77.fr

Application gratuite CGPME 77



Facebook
<https://www.facebook.com/pages/CGPME-77/216012388455925>



Twitter
<https://twitter.com/CGPME77>

